



N° 20 bilan 2019 – novembre 2019

Référence : BSV Bilan Vigne 2019

En Bref...

Climatologie

Pluviométrie faible,
températures extrêmes

Oïdium

La pression mise à mal
par le coup de chaud du
28 juin

Mildiou

Retour au calme

Eudémis

Situation très hétérogène,
la confusion règne !

Flavescence dorée

Recrudescence de la
maladie

Bilan phytosanitaire 2019



Caractéristiques climatologiques

Un millésime globalement sec avec des températures contrastées.

Pluviométrie

Deux périodes très dissemblables entre automne et hiver-printemps-été.

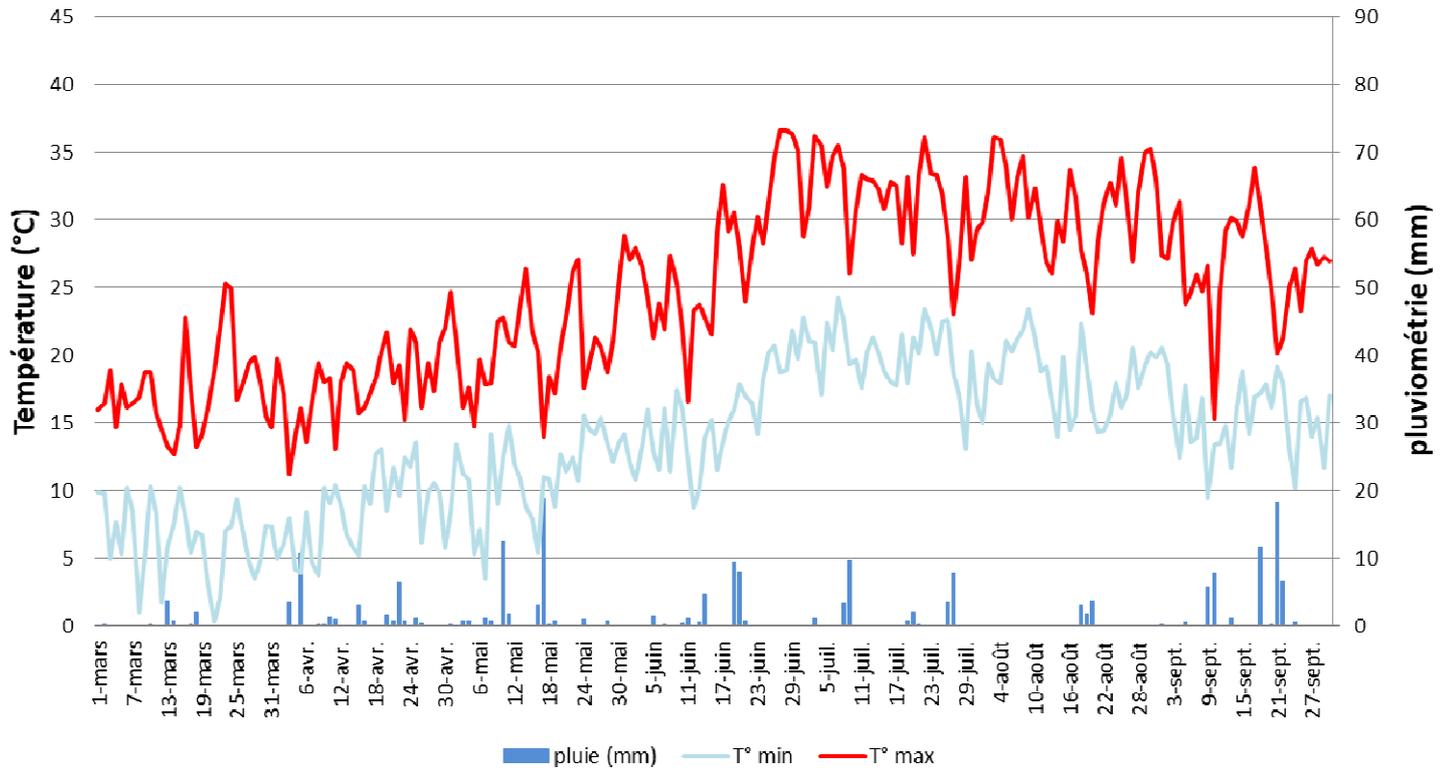
- Automne : précipitations très excédentaires sur toutes les unités agroclimatiques.
- Hiver : déficit pluviométrique remarquable.
- Printemps : bilan globalement déficitaire.
En avril, les cumuls sont déficitaires sauf dans le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.
En mai et en juin, la pluviométrie est globalement déficitaire sauf pour une partie des Hauts Coteaux et du Minervois.
- Été : bilan déficitaire à très localement excédentaire en fonction des orages.
En juillet, le déficit est important sauf localement sur le Minervois, les Hauts Coteaux, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.
En août, les cumuls de précipitations sont très faibles.
En septembre, le bilan est contrasté : excédentaire dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois et déficitaire dans les autres unités agroclimatiques.

Températures et bilans thermiques

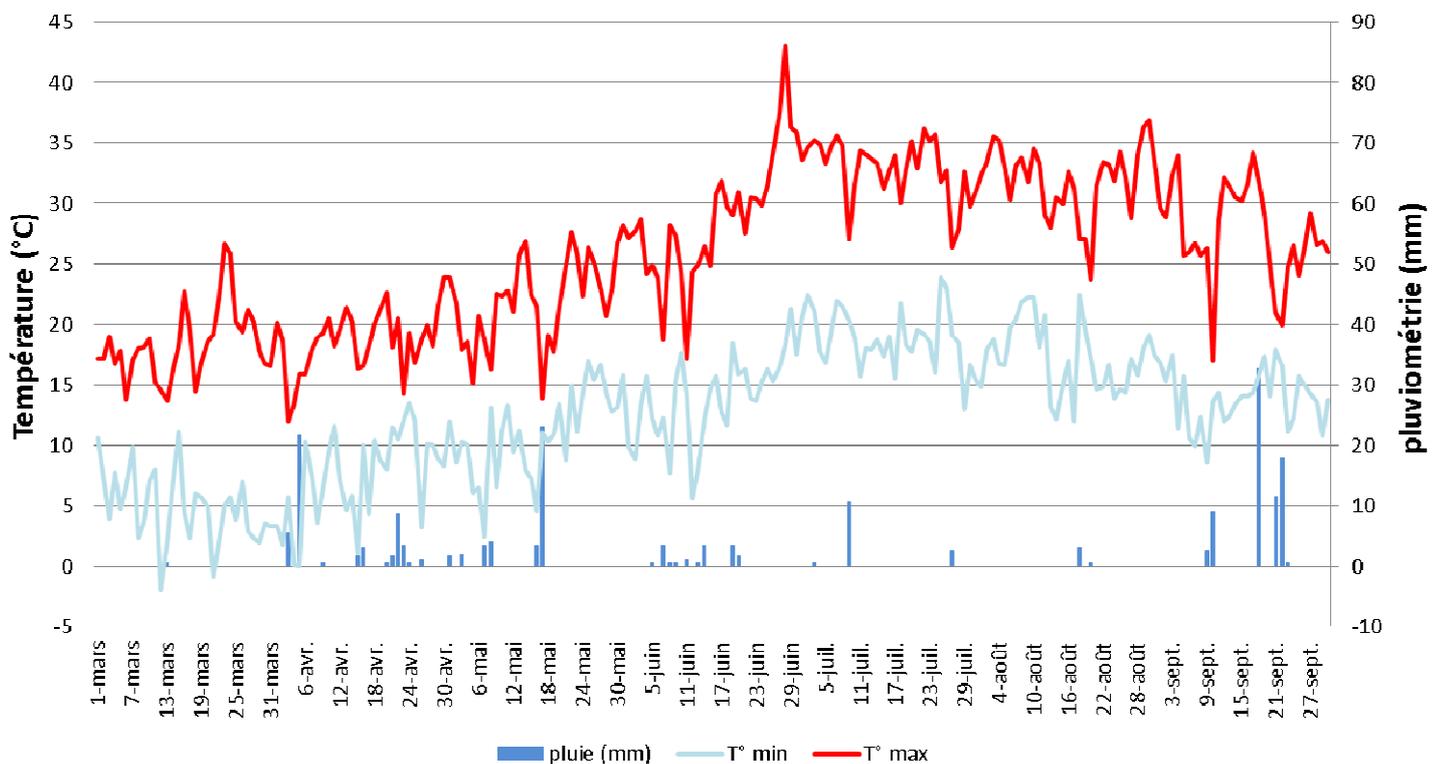
Deux périodes très contrastées pendant le cycle de la vigne d'avril à mi-juin et de mi-juin à septembre.

- Automne : températures de saison à douces.
- Hiver : frais puis doux.
En janvier, les températures sont fraîches à froides.
En février, elles sont douces à très douces.
En mars, elles sont proches des normales.
- Printemps : températures fraîches à froides.
En avril et en mai, elles sont inférieures à très inférieures aux températures normales (de - 0,3 à - 1,7°C).
En juin, malgré le pic de chaleur du 28 juin, les températures moyennes sont assez fraîches (de - 0,1 à - 1,7°C).
- Été : chaud à très chaud.
En juillet, août et septembre, les températures moyennes sont toutes supérieures aux normales (de + 0,2 à + 3°C).

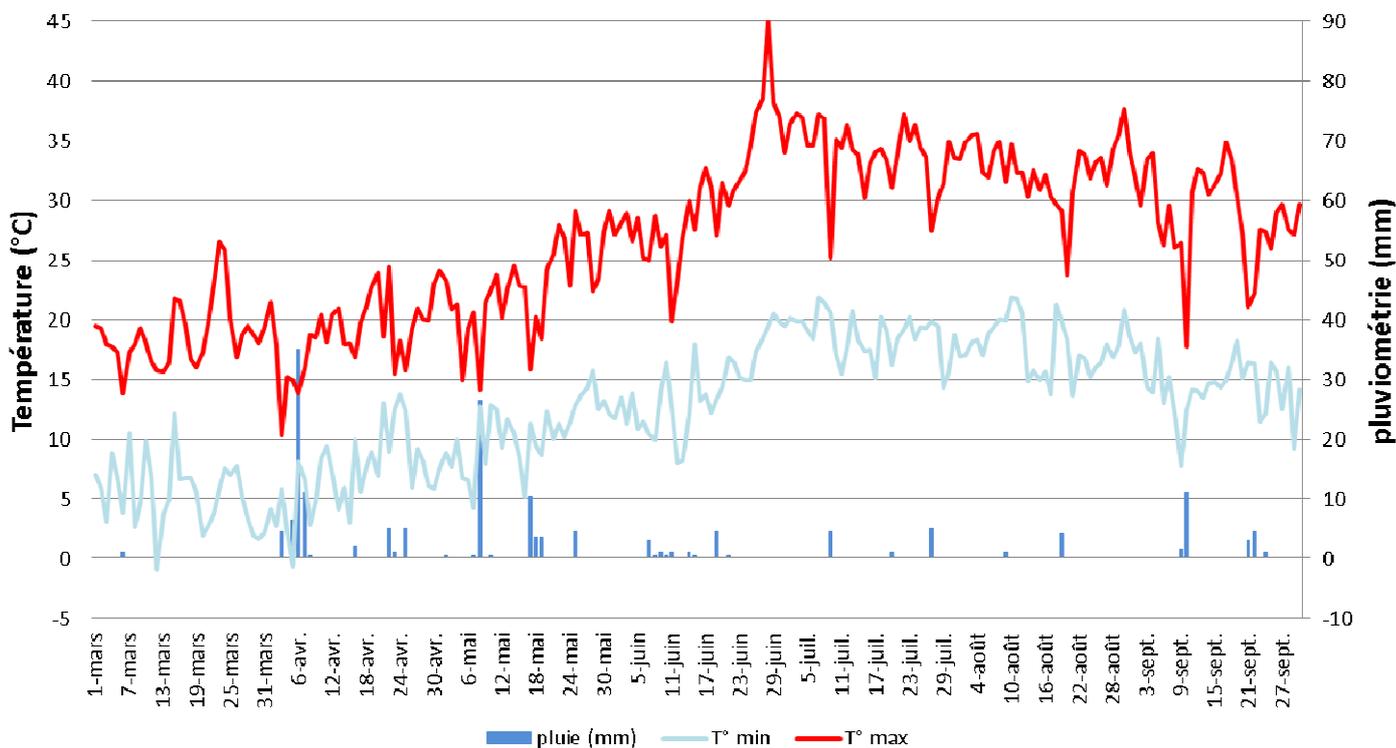
Evolution quotidienne des températures et précipitations sur Olonzac en 2019



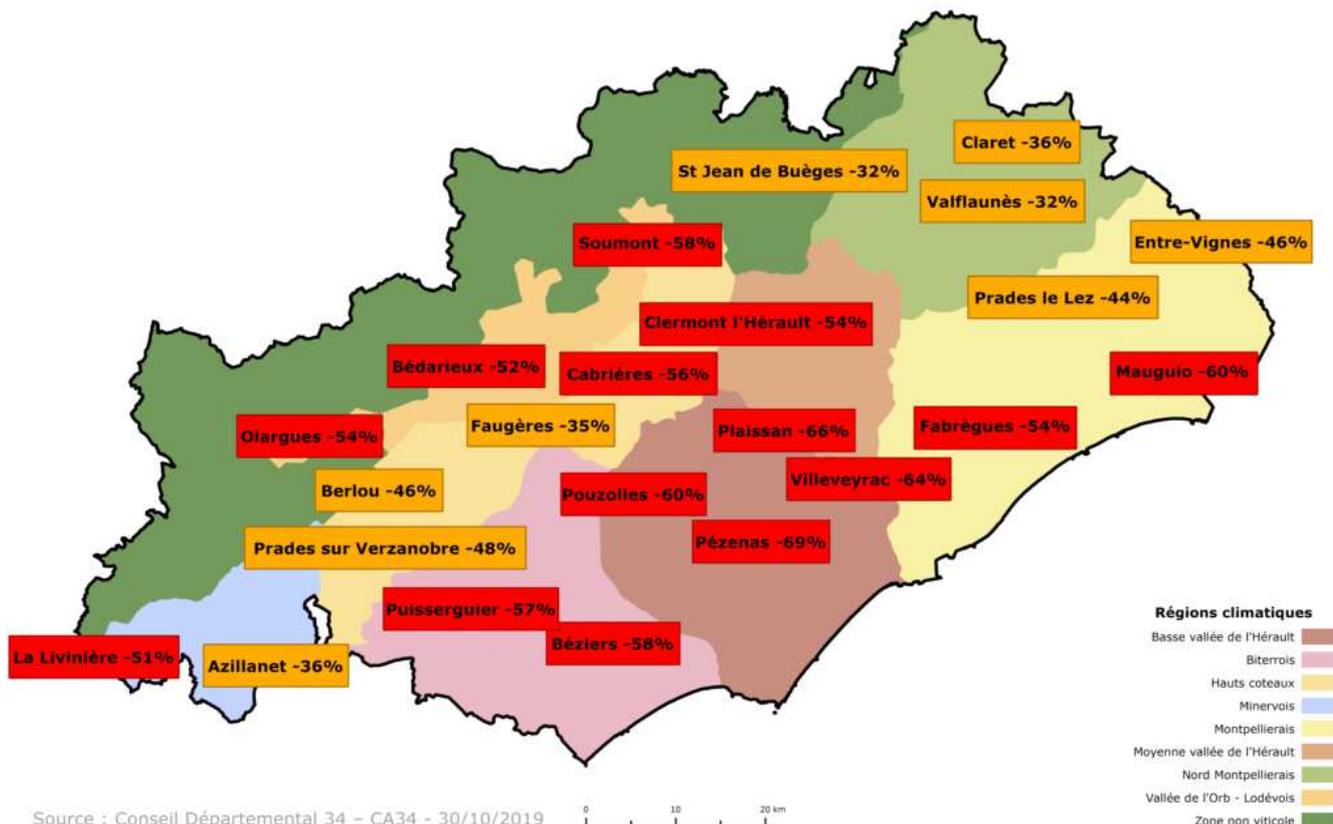
Evolution quotidienne des températures et précipitations sur Pouzolles en 2019



Evolution quotidienne des températures et précipitations sur Saint Christol en 2019



Déficit de pluviométrie par rapport à la normale (en %) de Janvier à Août 2019 sur 23 stations météo



Accidents climatiques

Inondations

Des parcelles inondées sont observées suite aux pluies du 8, 14 et 15 octobre 2018.

Gel

4 et 5 avril : ces épisodes de gel touchent l’ensemble du département notamment les parcelles précoces.
 6 mai : l’ensemble du département est concerné, notamment les situations de bords de rivière et les bas fonds.

Grêle

Grêle	Localisation (liste des communes non exhaustive)
06 avril	Montpelliérais (Assas, Cournonterral,...).
20 juin	Minervois (Olonzac, Oupia ...), Biterrois (secteur sud de Béziers).
03 juillet	Moyenne Vallée de l’Hérault (Gignac,...), Montpelliérais (Argelliers, Juvignac, Montarnaud,...).
26 juillet	Hauts Coteaux (Faugères, Fos, Laurens, Roquessels,...).

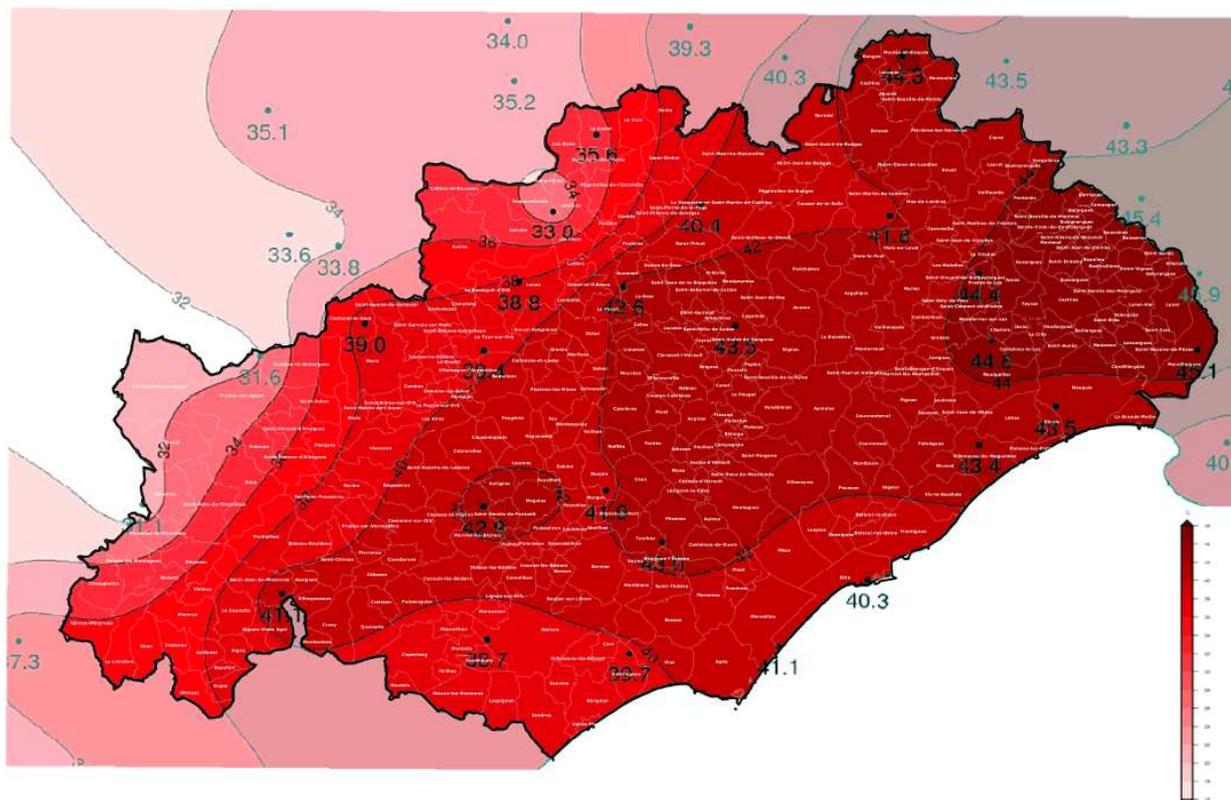
Incendie

15 juillet : un incendie touche le Montpelliérais (Beaulieu, Galargues et Saint Hilaire de Beauvoir).

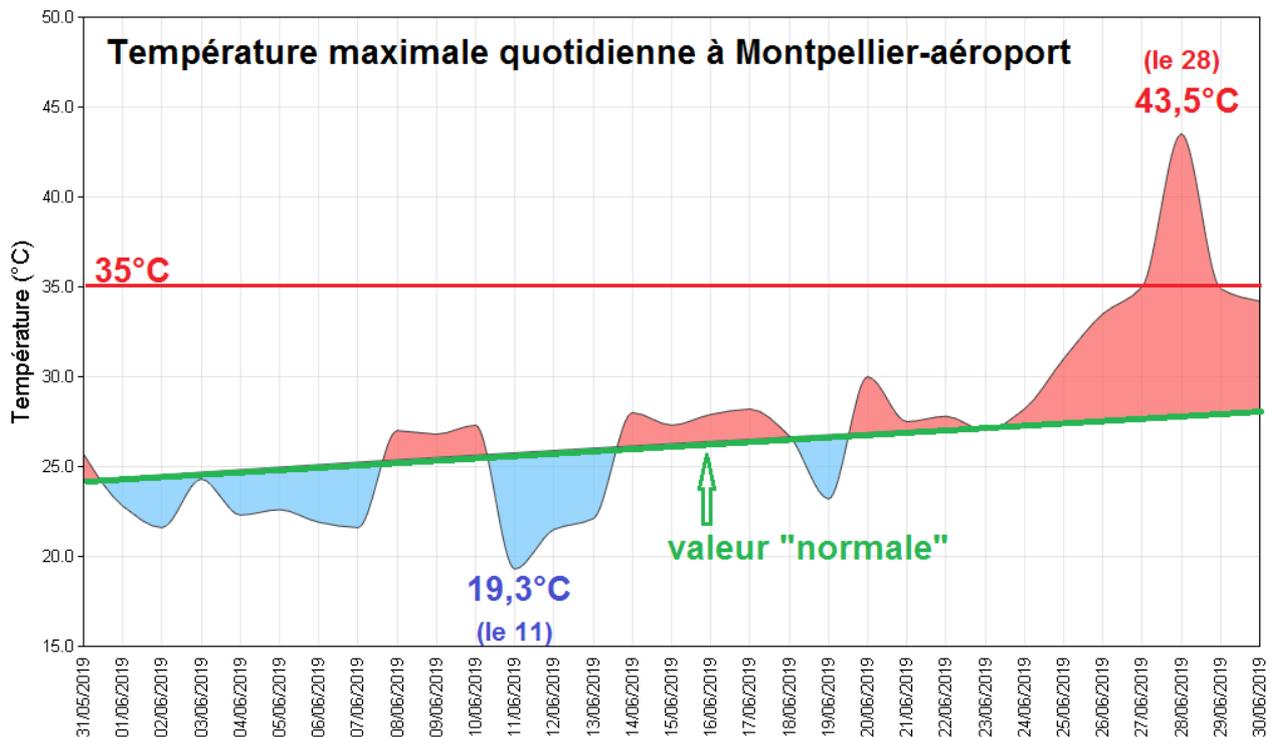
Coup de chaleur

28 juin : Records de température sous abri enregistrés sur le département, voir carte « Température maximale quotidienne – 28 juin 2019 ».

Température maximale quotidienne - 28 juin 2019



Le graphique ci-dessous met en évidence le contraste dans les écarts de températures en juin (Station Montpellier-Fréjorgues).



Conséquences sur le cycle végétatif de la vigne

Le cépage carignan débourre avec une avance d'une semaine à 10 jours par rapport à 2018.

Par la suite, les conditions climatiques (températures d'avril à mi juin) freinent l'évolution des stades phénologiques et le développement du végétal. La floraison intervient avec quelques jours de retard par rapport à 2018 et à une année normale. De la coulure est observée sur de nombreux cépages.

Le stade début véraison (35 ou BBCH 81) est atteint fin juillet dans la majorité des parcelles sur l'ensemble des unités agroclimatiques sauf dans le Nord Montpelliérais où il s'observe une semaine plus tard. Par rapport à 2018 et à une année normale, le retard constaté pour le carignan à début véraison est de 8 à 10 jours pour l'ensemble de la zone viticole.

La récolte démarre avec environ 10 jours de retard par rapport à 2018.

Oidium

Observations

La sortie des drapeaux est observée à partir du stade 2 ou 3 feuilles étalées (09 ou BBCH 12 - 13) sur carignan le :

- 8 avril dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- 15 avril dans le Minervois, Biterrois et Montpelliérais,
- 29 avril dans les Hauts Coteaux et Nord Montpelliérais,
- 6 mai dans la Vallée de l'Orb-Lodévois.

Les 1^{ers} repiquages issus de la forme drapeaux sont découverts :

- sur feuilles à partir du 23 avril au stade 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles (12 ou BBCH 14-53),
- sur inflorescences à partir du 13 mai.

Les 1^{ères} contaminations primaires issues des cléistothèces sont observées :

- sur parcelles sensibles à partir du 29 avril sur un chardonnay au stade boutons floraux séparés (17 ou BBCH 57),
- sur parcelles non sensibles à partir du 6 mai sur un merlot au stade 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles (12 ou BBCH 14-53).



cléistothèces

La pression augmente début juin mais le coup de chaleur de la fin du mois ralentit voire stoppe sa progression. La sortie des symptômes atteint son maximum fin juin. Par endroit, le coup de chaleur brûle le mycélium. Début juillet, les fréquences peuvent être élevées mais avec des intensités souvent faibles (quelques baies par grappe). A partir de la fermeture complète de la grappe (33 ou BBCH 77) sa progression est limitée. En fin de campagne, des éclatement de baies et des symptômes d'oïdium tardifs sont observés dans les rares parcelles très atteintes.

Stratégie

Elle est basée sur la prise en compte :

- des différentes situations (cépages, historique et environnement des parcelles),
- des périodes de sensibilité,
- des observations régulières au vignoble.

Préconisations

Elles se définissent par la mise en œuvre des critères suivants :

- démarrage de la protection adapté aux différentes situations et observations,
- protection sans faille pendant la période de haute sensibilité de la vigne,
- respect des périodes de renouvellement des traitements,
- qualité de pulvérisation irréprochable.

Le millésime se caractérise par une pression moyenne de la maladie. Le coup de chaleur du 28 juin stoppe la sporulation et ralentit fortement la progression du champignon. Ensuite, les températures très élevées de l'été limitent les contaminations.

Mildiou

Observations :

Les 1^{ers} foyers primaires sont découverts à partir du 26 avril.

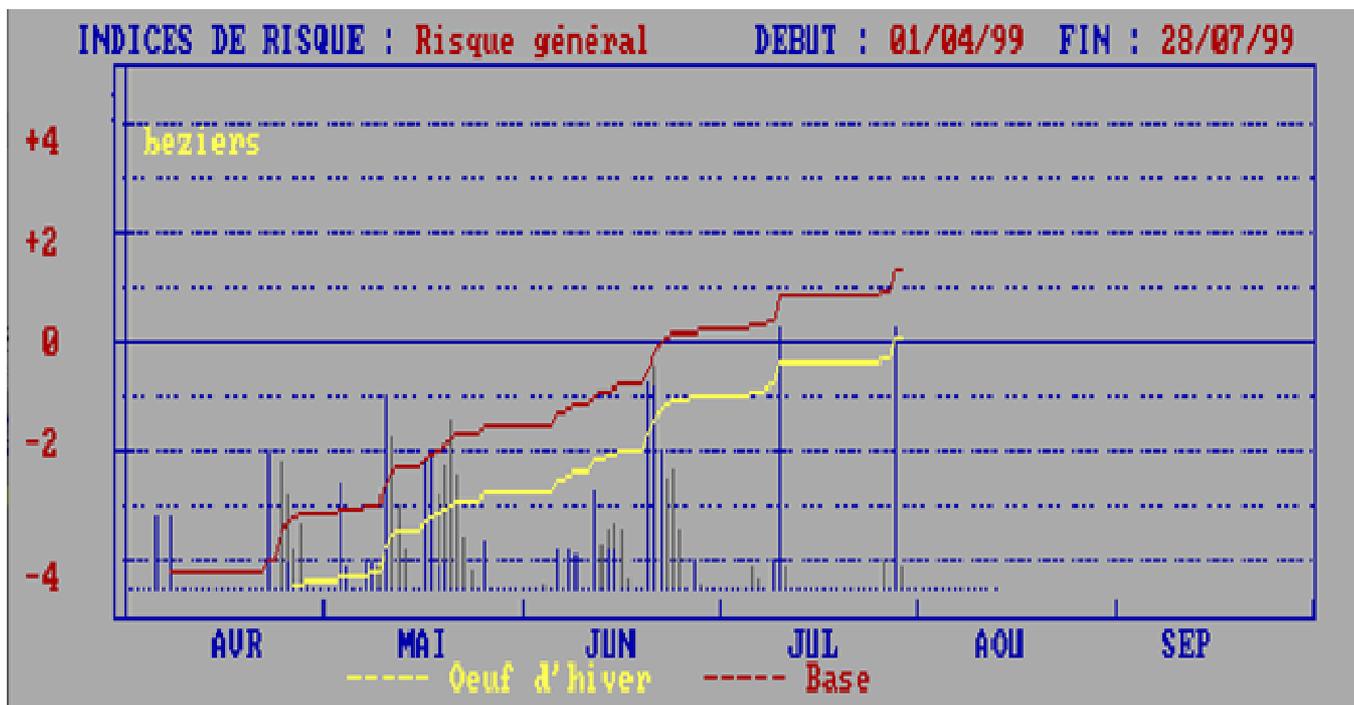
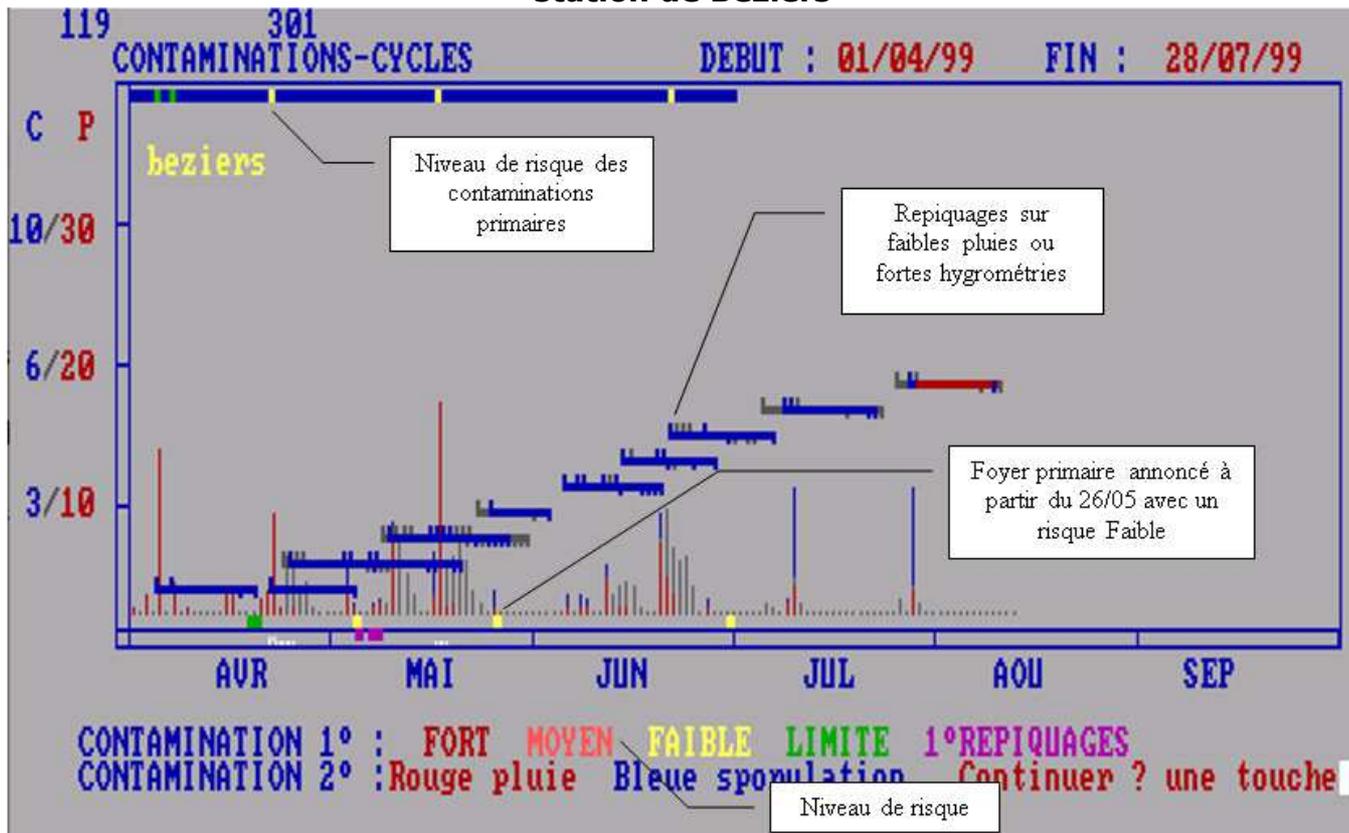
	Minervois	Hauts Coteaux	Biterrois	Vallée de l'Orb Lodévois	Basse Vallée de l'Hérault	Moyenne Vallée de l'Hérault	Montpel-liéraux	Nord Montpel-liéraux
Dates de découverte des 1^{ers} foyers primaires								
26/04			Autignac					
6/05							Boisseron	
7/05					Coulobres, Pézenas			
9/05			Sérignan					
11/05								Lauret
13/05			Sauvian	Hérépian				St Mathieu de Trévières, Valflaunès
14/05			Vias (inflorescence)			St Guiraud		
17/05					Caux			
20/05			Murviel Les Béziers			Le Pouget, Puechabon	Cournontéral (inflorescence)	Vacquières
23/05	Oupia							
27/05	Beaufort, Cessero							
Dates de découverte des 1^{ers} repiquages sur feuilles								
14/05			Autignac, Laurens					
20/05			Sauvian		Coulobres	Le Pouget, Puechabon	St Christol	Valflaunès
23/05	Olonzac				Alignan du Vent	St Jean de Fos		
27/05		Cessenon Sur Orb			Pézenas			Vacquières
Dates de découverte des 1^{ers} repiquages sur inflorescences								
20/05			Sauvian					Valflaunès
23/05	Olonzac				Alignan du Vent	St Jean de Fos		

La maladie n'est pas rentrée en phase épidémique. Les 1^{ers} symptômes de rot gris sont observés à partir du 11 juin, les 1^{ers} symptômes de rot brun à partir du 21 juin. Le mildiou mosaïque est noté à partir du 27 juin. **La pression de la maladie est globalement faible avec de rares symptômes sur grappe.**

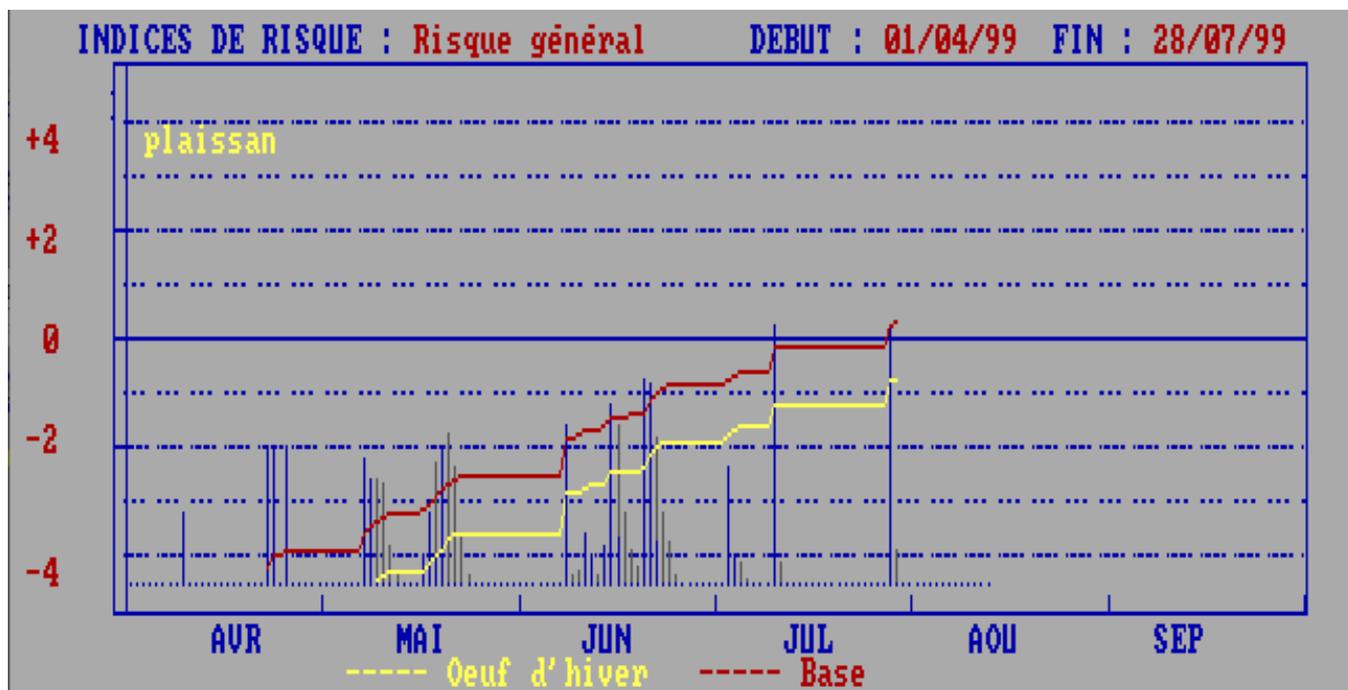
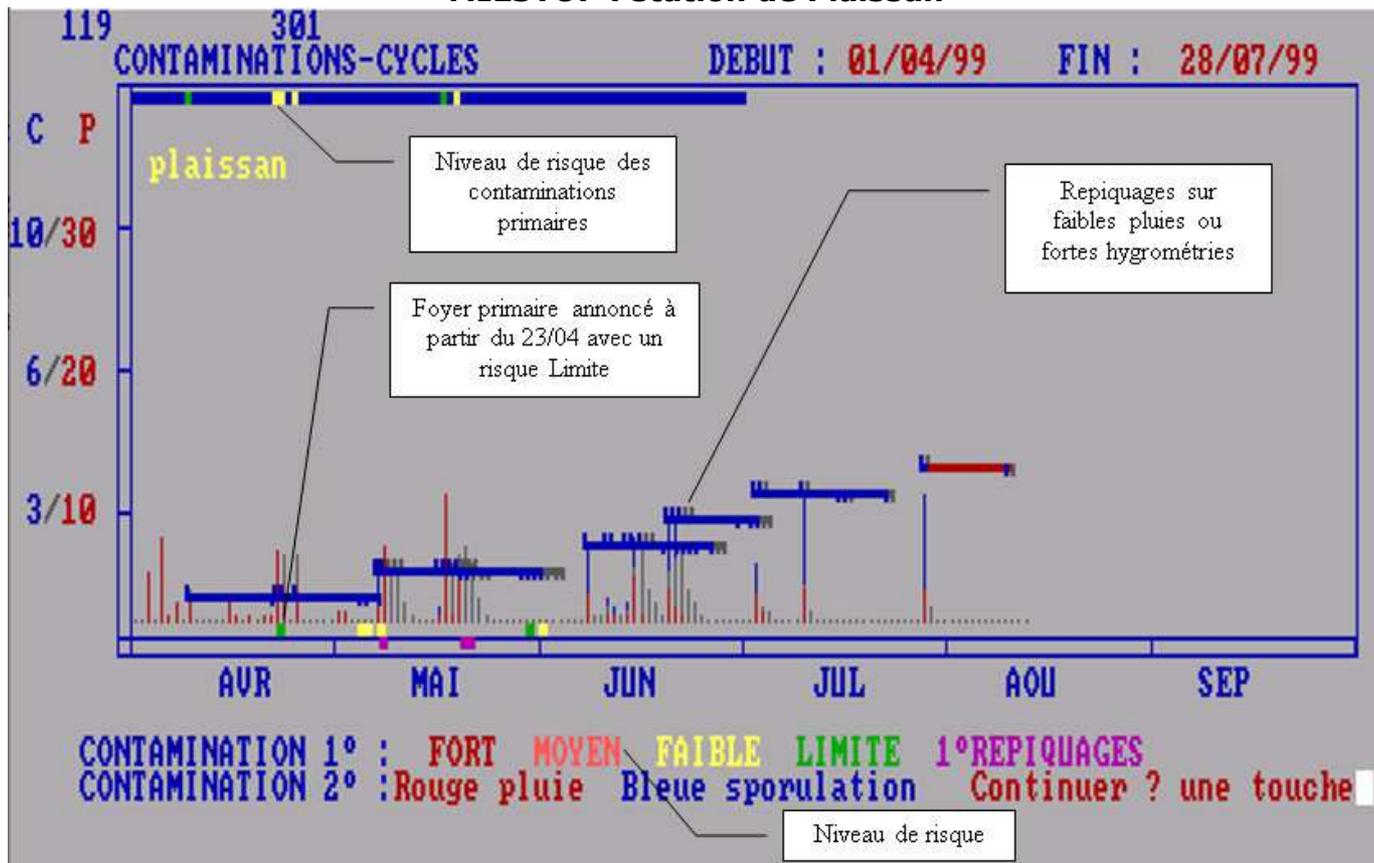
Modélisation

Les conditions automnales sont favorables à la formation des oeufs d'hiver (forme de conservation du mildiou) alors que les conditions hivernales sont moins propices à leur maturation. La modélisation EPI 89 (Etat Potentiel d'Infection version 89-01) arrêtée au 31 mars indique en sortie d'hiver un risque faible à moyen. D'après la modélisation, les événements pluvieux et les hygrométries associées du printemps engendrent des contaminations théoriques (voir ci-dessous).

Dynamique du mildiou en 2019 dans le Biterrois vu par le modèle MILSTOP : station de Béziers



Dynamique du mildiou en 2019 dans la Moyenne Vallée de l’Hérault vu par le modèle MILSTOP : station de Plaissan



Synthèse des données de la modélisation (modèle MILSTOP)

Dates Evènements pluvieux	Minervois	Hauts Coteaux	Biterrois	Vallée de l'Orb Lodévois	Basse Vallée de l'Hérault	Moyenne Vallée de l'Hérault	Montpel-liérais	Nord Montpel-liérais
1 au 7 avril								
(a)	-	18/04	18/04	18/04	18/04	18/04	20/04	-
(b)	-	limite	limite	limite	limite	moyen	limite	-
8 au 14 avril								
(a)	-	-	-	22/04	-	22/04	-	-
(b)	-	-	-	faible	-	limite	-	-
15 au 21 avril								
(a)	-	-	-	-	-	-	-	-
(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
22 au 28 avril								
(a)	06/05	06/05	05/05	06/05	05/05	05/05	06/05	06/05
(b)	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible
(c)	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-
29 avril au 5 mai								
(a)	-	-	-	-	-	-	-	-
(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
(c)	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-
6 au 12 mai								
(a)	23/05	20/05	-	19/05	-	20/05	20/05	21/05
(b)	moyen	faible	-	faible	-	moyen	limite	faible
(c)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-
13 au 19 mai								
(a)	30/05	30/05	30/05	30/05	30/05	29/05	01/06	30/05
(b)	faible	limite	faible	limite	faible	moyen	faible	faible
(c)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-
20 au 26 mai								
(a)	-	-	-	-	-	-	03/06	-
(b)	-	-	-	-	-	-	faible	-
(c)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
27 mai au 2 juin								
(c)	oui	-	-	oui	oui	-	oui	oui
10 au 16 juin								
(c)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

(a) foyers primaires théoriques liés aux pluies à partir du :
 (b) niveau de risque de contaminations primaires théoriques

(c) repiquages théoriques, si présence de foyers primaires
 - pas de contamination

Les 1^{ers} foyers primaires sont attendus à partir du 18 avril avec un risque limite à moyen.

Stratégie

Au vu de ces données, la stratégie générale est basée sur :

- Cas des parcelles inondées par les pluies automnales (fleuve Aude et Orb, rivière Ognon et la Cesse) : la protection doit être démarrée avant la pluie qui suit le débourrement.
- Dans les autres situations le démarrage de la protection se fait après la découverte des foyers primaires et à l'annonce d'une pluie.

Synthèse du démarrage de la protection

	Minervoies	Hauts Coteaux	Biterrois	Vallée de l'Orb Lodévois	Basse Vallée de l'Hérault	Moyenne Vallée de l'Hérault	Montpel-liérais	Nord Montpel-liérais
Mesures prophylactiques : à partir du 9 avril								
Parcelles inondées en automne 2018	9/04							
Parcelles précoces et/ou sensibles			30/04					
Autres parcelles	14/05	14/05	10/05	14/05	10/05	14/05	7/05	14/05

Démarrage de la protection à l'annonce d'une pluie :

Démarrage dès que possible :

Démarrage de la protection au moment du renouvellement de la protection anti-oïdium :

Par la suite, la protection est maintenue dans tout le département jusqu'au 12 juin. A partir du 18 juin le renouvellement de la protection peut être différé dans les parcelles sans symptôme, dans un environnement sain.

Une dernière application de *cuivre* est conseillée à la véraison, visant à conserver un feuillage sain, limiter le mildiou mosaïque et les défoliations qu'il entraîne. De plus le *cuivre* a des efficacités partielles contre l'oïdium tardif, la pourriture acide et l'*Aspergillus carbonarius* (champignon responsable de l'OTA).

Cette année il n'y a pas de dégât significatif au vignoble.

Éléments marquants

Les conditions météorologiques printanières (températures fraîches et pluies modérées) limitent les contaminations primaires. Par la suite, la sécheresse, les fortes chaleurs et les hygrométries modérées freinent le développement de la maladie.



Observations

Les stades clés en 1^{ère} génération :

Les 1^{ères} captures de papillons de 1^{ère} génération sont observées à partir de la mi-mars.

Les 1^{ères} pontes au stade tête noire sont notées à partir du 29 avril.

Des dépassements de seuil dans les saumurages sont observés à partir du 28 mai.



Papillon d'eudémis

Les 1^{ers} stades clés en 2^{ème} et 3^{ème} générations :

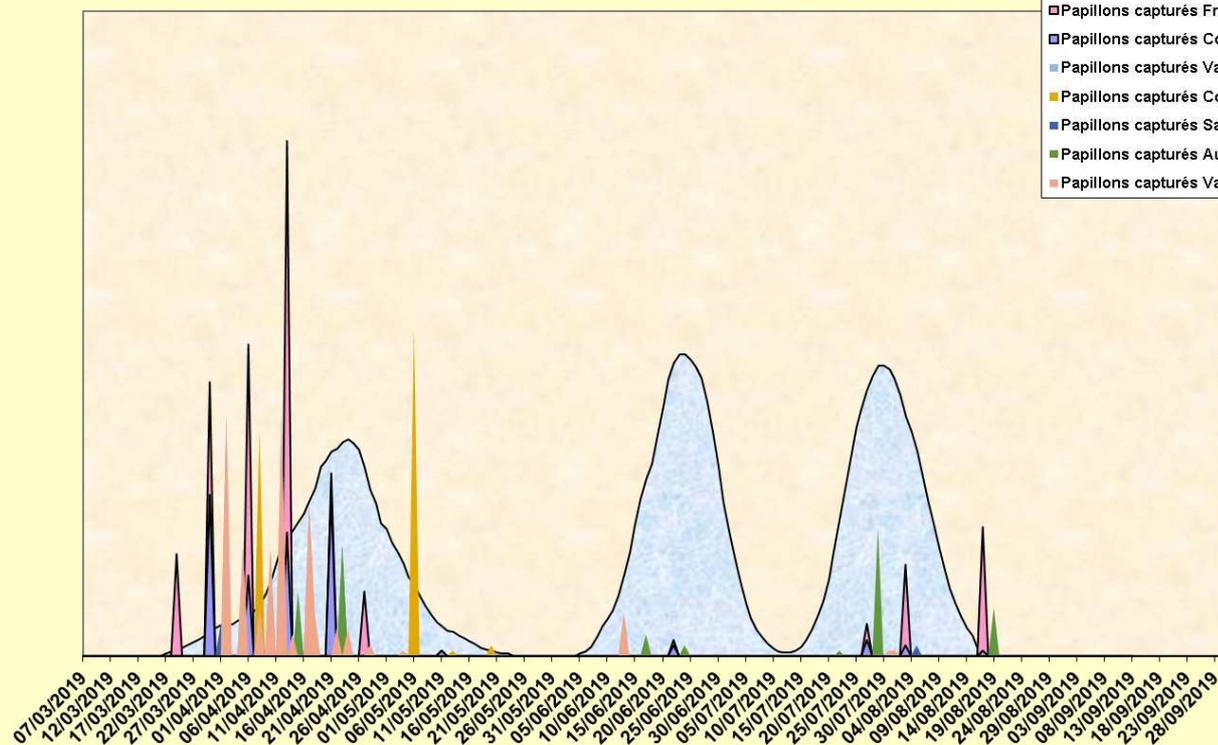
		Zones précoces	Zones moyennes	Zones tardives
2^{ème} génération	1 ^{ères} pontes	19 juin	24 juin	1 ^{er} juillet
	1 ^{ères} têtes noires	24 juin	27 juin	-
	1 ^{ères} éclosions ou larves	-	27 juin	-
3^{ème} génération	1 ^{ères} pontes	26 juillet	29 juillet	5 août
	1 ^{ères} têtes noires	29 juillet	1 ^{er} août	-
	1 ^{ères} éclosions ou larves	5 août	-	-

ZONES PRECOCES

Comparaison des résultats de la modélisation et du piégeage : Station de Frontignan

EUDEMIS: COMPARAISON DES RESULTATS DE LA MODELISATION ET DU PIEGEAGE

- Modélisation (LOB) Frontignan
- Papillons capturés Frontignan Muscat
- Papillons capturés Cournonsec Carignan
- Papillons capturés Valergues
- Papillons capturés Cournonteral Marselan
- Papillons capturés Saint Jean de Fos
- Papillons capturés Autignac
- Papillons capturés Valergues

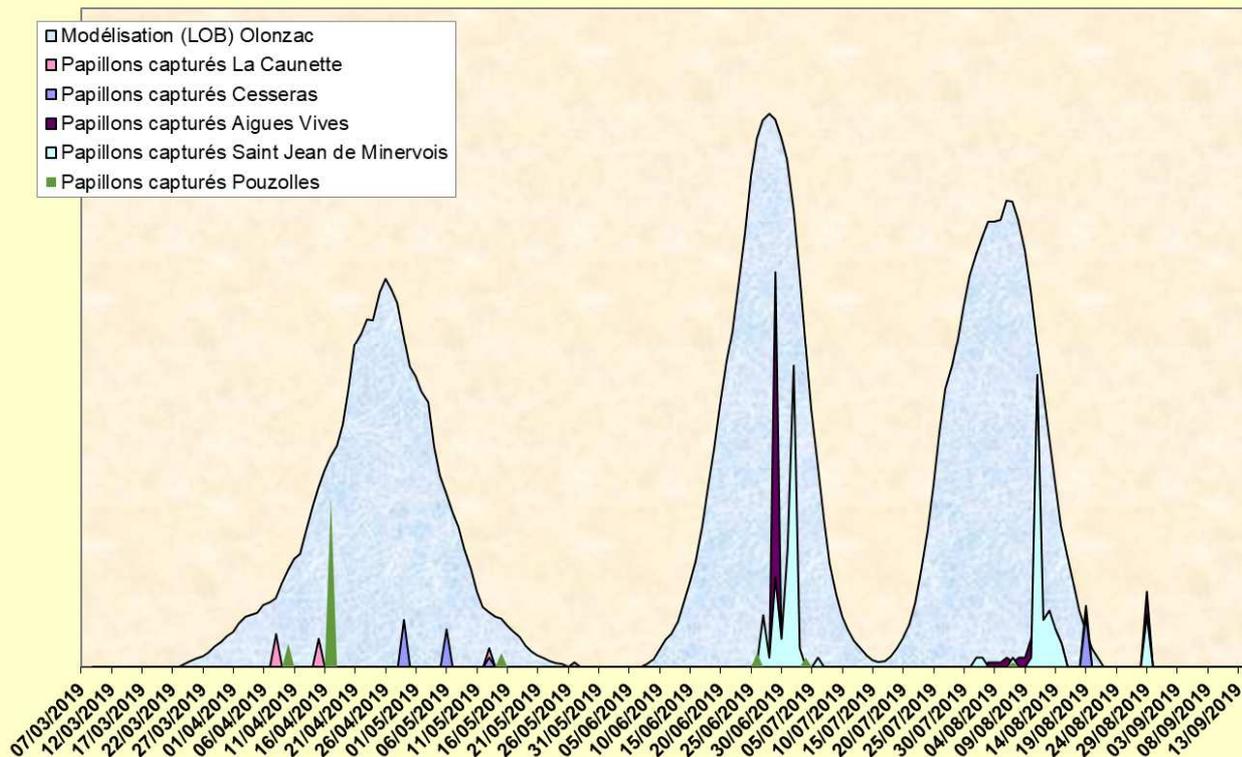


ZONES MOYENNES

Comparaison des résultats de la modélisation et du piégeage : Station d'Olonzac

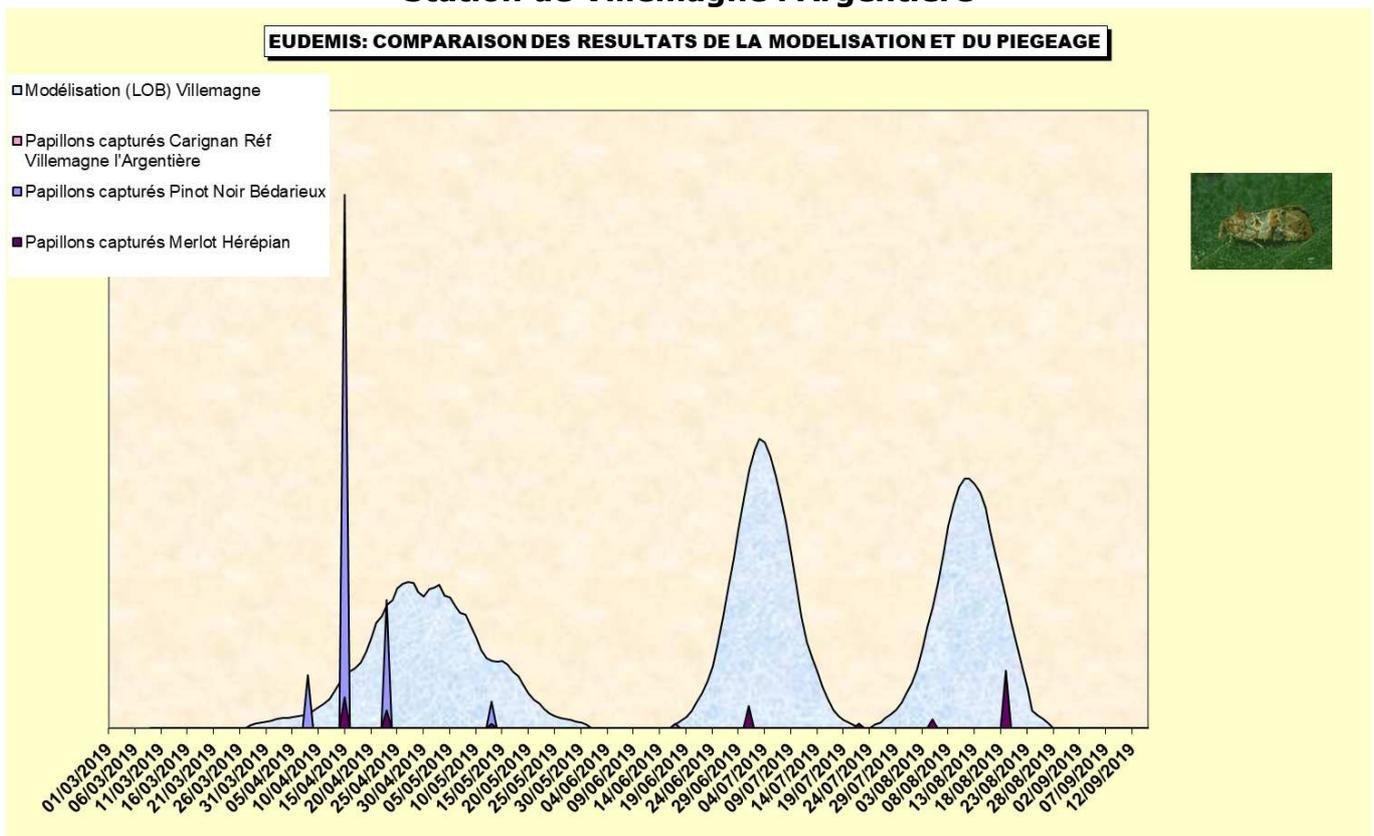
EUDEMIS: COMPARAISON DES RESULTATS DE LA MODELISATION ET DU PIEGEAGE

- Modélisation (LOB) Olonzac
- Papillons capturés La Caunette
- Papillons capturés Cesseroas
- Papillons capturés Aigues Vives
- Papillons capturés Saint Jean de Minervois
- Papillons capturés Pouzolles



ZONES TARDIVES

Comparaison des résultats de la modélisation et du piégeage : Station de Villemagne l'Argentière



Les graphiques ci-dessus mettent en comparaison les données théoriques et les piégeages terrain sur les zones précoces, moyennes et tardives.

Le suivi des piégeages sexuels permet de déterminer les dates d'observation des pontes. **L'importance du vol observé dans les pièges n'est corrélée ni à l'intensité des dégâts sur inflorescences, ni au niveau de la population en place pour l'ensemble des générations. C'est donc l'ensemble des observations dans chacune de vos parcelles (suivi des dépôts de pontes et saumurages) qui permet le pilotage de la lutte.**

D'une année à l'autre, la répartition géographique de cette tordeuse évolue. Les zones de précocité se définissent en fonction des observations de chaque génération. Sur une même parcelle, la précocité et la pression de ce ravageur peuvent être différentes d'une génération à l'autre.

La mise en place de la confusion sexuelle a un impact à moyen terme, sur la pression et la dynamique du ravageur dans l'environnement immédiat des zones confusées. L'observation doit être d'autant plus rigoureuse.

Stratégie

L'eudémis est un parasite pour lequel la protection se raisonne en fonction de l'observation des pontes et/ou des jeunes larves selon les générations.

La décision de traiter ne peut être prise qu'en connaissant le niveau d'infestation de la parcelle.

Le choix de la spécialité commerciale est guidé par le stade de développement du ravageur.

Mesure alternative : confusion sexuelle à mettre en place au tout début du 1^{er} vol. Cette méthode nécessite également un suivi d'observation des œufs.



Pensez à la dépose :

Les diffuseurs de phéromones sont des déchets phytosanitaires qu'il faut récupérer et éliminer comme les EVPP. La taille de la vigne peut être un bon moment pour la récupération.

Préconisations

Interventions possibles avec une spécialité commerciale :

à positionner:	Zones précoces	Zones moyennes	Zones tardives	
	à partir du :			
Si dépassement de seuil dans les saumurages	21 mai			1 ^{ère} génération
début des pontes jusqu'au stade tête noire	24 juin	25 juin	2 juillet	2 ^{ème} génération
	29 juillet	2 août	9 août	3 ^{ème} génération
 au stade tête noire	27 juin	28 juin	5 juillet	2 ^{ème} génération
	31 juillet	5 août	12 août	3 ^{ème} génération

En 3^{ème} génération, en fin de persistance d'action des spécialités commerciales, des pontes viables sont encore observées le 20 août. A partir de cette période, l'observation est nécessaire pour décider de l'opportunité d'un renouvellement de la protection.

Pour une bonne réussite de la protection il faut ajouter à cela :

- un choix de spécialité commerciale dont le mode d'action est adapté au stade de développement du ravageur,
- une application rang par rang en visant les grappes,
- un renouvellement possible de l'intervention en 3^{ème} génération, lorsque des pontes fraîches sont observées en fin de persistance d'action de la spécialité commerciale utilisée.

La campagne se caractérise par une hétérogénéité géographique et une pression moyenne :

- une 1^{ère} génération avec de rares dépassements de seuil d'effectifs de larves dans les saumurages,
- une 2^{ème} génération affectée temporairement par le coup de chaleur,
- une 3^{ème} génération avec localement des dépôts de pontes importants.

Flavescence dorée

Observations

Les 1^{ères} larves de *Scaphoideus titanus* sont observées à partir du 9 mai.

Les captures de cicadelles vectrices restent hétérogènes sur le réseau de piégeage comme les années précédentes.

L'expression des symptômes de jaunisses est assez forte sur beaucoup de secteurs du département pour la campagne 2019.

Les résultats des prospections ne sont toujours pas finalisés, mais la tendance est à une augmentation des foyers et en particulier des foyers à plus de 20% de ceps atteints (avec arrachage obligatoire).



Symptôme flavescence dorée

Stratégie

La lutte insecticide contre la cicadelle vectrice est organisée en 3 zones :

- zone 1, **3 traitements obligatoires** sur l'ensemble du département,
- zone 2, **le 1^{er} et le 3^{ème} traitement sont obligatoires, le 2^{ème} est aménageable** dans les communes de Agde, Bassan, Cabrerolles, Cabrières, Castelnau de Gers, Ceyras, Jonquières, Laurens, Lauret, Marseillan, Mèze, Murviel Lès Montpellier, Saint Chinian, Saint Félix de Lodez, Saint Gély du Fesc, Saint Guiraud, Valflaunès, et les exploitations adhérentes à la charte Terra Vitis® situées dans le périmètre d'un Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (G.D.O.N.),
- zone 3, **le 3^{ème} traitement est obligatoire, le 1^{er} et le 2^{ème} sont aménageables** dans les communes de Aigues-Vives, Autignac, Babeau-Bouldoux, Caussinjoûls, Combaillaux, Corneilhan, La Caunette, Lattes, Lauroux, Magalas, Margon, Mauguio, Montesquieu, Montpeyroux, Neffiès, Pégairolles de l'Escalette, Pierrerue, Pinet, Pomerols, Poujols, Pouzolles, Saint Aunès, Saint Christol, Saint Jean de Védas, Soubès, Vacquières, Vailhan, Vendargues, Villeneuve lès Maguelone et Villeveyrac.

Sur la zone 2, les observations réalisées par les G.D.O.N. rendent le 2^{ème} traitement insecticide facultatif.

Sur la zone 3, les observations réalisées par les G.D.O.N. rendent les 2 premiers traitements insecticides facultatifs.

Dans ces zones, chaque viticulteur, après l'observation de la présence ou de l'absence du vecteur sur ses parcelles, décide de réaliser ou non le ou les traitement(s) facultatif(s).

Préconisations

- Le 1^{er} traitement obligatoire contre les larves est positionné du 1^{er} au 12 juin.
- Le 2^{ème} traitement obligatoire est effectué 15 jours après, soit du 15 au 26 juin.
- Le 3^{ème} traitement obligatoire visant les adultes, est appliqué du 20 au 31 juillet pour tout le département.



Compte tenu des spécificités des spécialités commerciales autorisées, **les 3 traitements doivent être réalisés entre le 1^{er} et le 26 juin.**

Seule une lutte rigoureuse, en appliquant soigneusement tous les traitements obligatoires et en éliminant systématiquement toutes les souches avec symptôme avant le 31 mars 2020, permet de "juguler" la maladie.

La situation reste préoccupante. La flavescence dorée est une maladie **en lutte obligatoire et collective : chaque exploitant se doit d'être un acteur responsable de la lutte** et doit penser à signaler les foyers à la FREDON Occitanie ou au SRAL.

Black rot

Observations

Les 1^{ers} symptômes sont observés sur feuille à partir du :

- 20 mai sur des parcelles (**Cas 2**) où la maladie était présente (2017, 2018) mais bien contrôlée,
- 27 mai sur des parcelles (**Cas 1**) sans historique.

Les symptômes sont peu fréquents sur feuille et anecdotiques sur grappe.

Stratégie

Elle est basée sur la présence historique de la maladie (sensibilité parcellaire) en 2017 et 2018.

- **Cas 3** : dans les très rares parcelles fortement touchées en 2017 et/ou 2018 (pertes de récolte significative) et en l'absence de couverture mixte black rot – autre parasite ; intervenir spécifiquement à l'annonce d'une période de pluie ou d'humectation prolongée suivant le stade éclatement des bourgeons (06 ou BBCH 10).
- **Cas 2** : choisir préférentiellement une spécialité commerciale également autorisée contre le black rot lors des protections oïdium ou mildiou.
- **Cas 1** : aucune protection spécifique n'est à envisager avant la découverte de symptômes.

Aucun dégât observé.

Maladies du bois

Esca – Black Dead Arm – Eutypiose

(voir Guide des Vignobles 2018/2019 ; p 86-88)

Observations

Les symptômes de ces maladies sont observés à partir du :

- 20 mai pour l'eutypiose,
- 17 juin pour le B.D.A.,
- 24 juin pour l'esca.

Stratégie

Elle est basée sur des mesures prophylactiques : taille tardive (pour eutypiose), recépage, greffage, curetage, marcottage, remplacement des ceps malades, enlèvement et destruction de tous bois morts...

Les symptômes de B.D.A et d'esca sont très présents cette année encore. Leur fréquence est de plus en plus élevée.

Excoriose

Observation

Les conditions climatiques du printemps 2018 ont été favorables au développement du champignon. Les observations indiquent une présence hétérogène de la maladie. Les symptômes sont plutôt stables par rapport à 2018 avec une fréquence de ceps atteints globalement moins importante mais une intensité par cep supérieure à 2018.

Stratégie

Dans la mesure du possible, privilégiez les sarments sains lors de la taille.
La protection se raisonne à la parcelle.

Les dégâts sont très variables, parfois importants dans certaines parcelles de cépages sensibles.

Autres parasites en bref

Pourriture grise, pourriture acide, Aspergillus carbonarius

Observations

	Pourriture grise	Pourriture acide	<i>Aspergillus carbonarius</i>
1^{ers} symptômes sur feuille ou pédoncule	26 avril		
1^{ers} symptômes sur grappe	15 juillet	19 août	5 août

Les symptômes sur grappe sont la conséquence des perforations larvaires de la 2^{ème} et/ou 3^{ème} génération d'eudémis.

Stratégie

Elle repose sur :

-  les mesures prophylactiques (maîtrise de la vigueur, limitation des blessures d'ordre mécanique ou pathologique, aération des grappes),
-  une protection chimique complémentaire strictement préventive pour la pourriture grise et *Aspergillus carbonarius*.

En 2019, les symptômes sont ponctuels.

Les conditions climatiques estivales sont défavorables au développement de la maladie.

Acariens

(Voir Guide des Vignobles 2018 /2019 ; p 29-31, 46, 71 et 95)

Observations

E.carpini (acariens jaunes) et *P.ulmi* (acariens rouges) sont les acariens nuisibles les plus rencontrés au vignoble.

Les comptages réalisés au vignoble montrent une forte prédominance des populations d'acariens utiles (typhlodromes) et de rares dépassements de seuil d'acariens nuisibles.

parcelles de référence Performance Vigne®	Bilan faunistique 2019											
	Nombre d'acariens pour 100 feuilles (extraction en laboratoire)											
	Olonzac	Laurens	Prades/Vernazobre	Béziers	Villemagne l'Argentière	Marseillan	Pouzolles	Plaisan	St Jean de Fos	Entre-Vignes (Saint Christol)	Frontignan	Sautereyrgues
Acariens utiles 27/05	1492	140	152	384	368	320	164	84	680	276	112	64
Acariens nuisibles 27/05	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acariens utiles 02/09	176	68	84	256	608	64	56	4	104	108	48	84
Acariens nuisibles 02/09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Stratégie

- **Printemps** : elle repose sur des comptages de populations sur des parcelles à historique.
- **Été** : elle repose sur des comptages de populations sur des parcelles sensibles.

Des symptômes sur feuille sont observés sur quelques parcelles.

Escargots

(Voir Guide des Vignobles 2018 / 2019 ; p 35)

Ils sont observés ponctuellement dans quelques parcelles.

Aucun dégât préjudiciable n'est constaté.

Cicadelle des grillures

(Voir Guide des Vignobles 2018 / 2019 ; p 56 et 73)

Ce ravageur est visible à partir de la fin du mois de mai.

Dans les parcelles observées, le seuil d'intervention n'est jamais atteint.

Eulia

(Voir Guide des Vignobles 2018 / 2019 ; p 27, 46, 69)

Les papillons sont visibles dans quelques pièges dès la mi-mars avec parfois des effectifs importants. Des captures sont notées tout au long de la campagne.

Pas de dégât notable constaté.

Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

(Voir Guide des Vignobles 2018 / 2019 ; p 79)

Des papillons sont observés à partir du 24 juin. Le ravageur colonise de nouveaux secteurs, bien au-delà de la zone littorale. Les effectifs sont souvent faibles, sauf dans quelques pièges du littoral où ils progressent pendant la campagne. Quelques larves sont notées à partir du 5 août.

Quelques dégâts sont observés ponctuellement.

Ravageurs secondaires

(Voir Guide des Vignobles 2018 / 2019 ; p 38, 57, 102)

Cigariers, ephippigères, mange bourgeons, malacosomes du Portugal, *Metcalfa Pruinosa*, *Xylena exsoleta* : **ces ravageurs sont ponctuellement observés sans dégât significatif.**

L'objectif de l'outil **Performance Vigne®** est de vous fournir les informations et conseils nécessaires à la mise en œuvre de la conduite raisonnée sur votre exploitation. Il s'agit d'un conseil collectif : les éléments de situation générale et de stratégie de lutte, confrontés à vos propres observations, vous permettront à partir des règles de décisions fournies, de décider de l'opportunité et des modalités d'intervention sur vos parcelles.

Pour avoir des informations supplémentaires sur les conditions d'utilisation des spécialités commerciales, le respect de la réglementation et des bonnes pratiques, consultez le Guide des Vignobles. Eu égard l'extrême rapidité des évolutions réglementaires en matière d'autorisations de mise en marché des spécialités phytosanitaires, il est rappelé ici qu'en cas de contrôle de l'autorité administrative, les informations mentionnées sur l'emballage de la spécialité phytosanitaire font foi.

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent (voir Guide des Vignobles Rhône Méditerranée).



Performance Vigne®

N° ISSN : 1292-3249

Directeur de publication : Jérôme Despey

Responsable de la rédaction : Laurent Gourdon Rédacteurs : conseillers du service viticulture

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation des auteurs.

Illustrations et crédits photos : Chambre d'agriculture de l'Hérault – Guide des Vignobles et FREDON LR.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisite porté par l'APCA.

OPE COS ENR 6-2 v12 (Performance Vigne)